INFORMATION TARIFAIRE 2025-2026

Paiement de la restauration scolaire :

Un porte-monnaie électronique pour le paiement de la restauration scolaire est attribué à chaque élève. Il est à alimenter par carte bancaire via l'espace école directe parent, à votre convenance, de façon à ce qu'il soit toujours positif. Le porte-monnaie est commun aux deux parents.

Remarque: Aucune facture pour les repas pris ne sera établie. Vous aurez accès au détail des consommations dans votre espace EcodeDirecte: situation financière (€), onglet porte-monnaie.

Article 6 - Tarif et détermination de la contribution familiale trimestrielle (quotient)

Grille tarifaire trimestrielle et quotient

Quotient	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
Quotient 1		7 000	194€	188€	107€	105€	103€
Quotient 2	7 001	8 000	284 €	275€	156€	153€	151€
Quotient 3	8 001	9 500	381€	370€	210€	206€	202 €
Quotient 4	9 501	11 500	481€	467€	265€	260€	255€
Quotient 5	11 501	13 500	543€	527€	299€	293€	288€
Quotient 6	13 501	15 000	609€	591€	335€	329€	323€
Quotient 7	15 001	18 000	695 €	674€	382€	375€	368€
Quotient 8	18 001	22 000	800€	776€	440€	432€	424€
Quotient 9	22 001	25 000	866 €	840€	476€	468€	459€
Quotient 10	25 001	40 000	912 €	885€	502€	492€	483 €
Forfait 40001		1 140 €	1 106 €	627€	616€	604€	

^{*}Uniquement pour les enfants scolarisés dans le Centre scolaire Saint-Marc

Fréquence

- 3 factures trimestrielles par année scolaire pour 10 mois de scolarisation,
- une facture ou un avoir fin juin (solde négatif du porte-monnaie de la restauration scolaire, bourses, remboursement de la caution....).

• Détermination du quotient

Sur l'avis d'imposition, relever :

• Le revenu fiscal de référence -> RFR

Le nombre de parts -> NP

(Les parents isolés peuvent rajouter une ½ part uniquement si la lettre « T » est mentionnée dans cas particulier de l'avis d'imposition)

Calcul: **RFR** divisé par **NP** = Tranche qui correspond au quotient.

Exemple :

Le revenu fiscal de référence
Le nombre de parts
25 000 € -> RFR
3 -> NP

25000 / 3 = 8 333,33 => d'après le tableau de la grille tarifaire, vous vous positionnez en quotient 3.

Réduction

Les **professeurs ou salariés du Centre Scolaire Saint-Marc**, bénéficient, pour leur(s) enfant(s) scolarisé(s) dans le centre Saint-Marc, d'une réduction de 30 % du quotient dans lequel ils se classent en fournissant <u>une attestation de travail de l'année de référence</u> soit 2025-2026 ainsi que la copie DE TOUTES LES PAGES de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023.